

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****COMMISSION PERMANENTE**

Séance du lundi 8 février 2021

DÉLIBÉRATION N° CP-2021/02/08-1/06 C

**Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20210208-lmc100000021702-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 09/02/2021

Réception Préfet : 09/02/2021

Publication RAAD : 09/02/2021

**OBJET :** Conventions et avenants concernant divers partenariats dans les domaines de l'animation et de la gestion des Espaces Naturels Sensibles départementaux.  
Conventions relatives à l'occupation du Domaine public pour des Espaces naturels sensibles départementaux.

La gestion et l'animation des Espaces Naturels Sensibles (ENS) départementaux s'appuient sur différents partenariats encadrés par des conventions. Deux conventions relatives à l'occupation privative du domaine public à titre gratuit sont proposées, respectivement pour le secteur dit « Les Iles » situé dans l'ENS du Parc de Livry sur la Commune de Chartrettes et pour l'ENS le « marais d'Episy » situé sur la Commune de Moret-Loing-et-Orvanne.

Il convient également de préciser le montant des aides attribuées aux associations animatrices des ENS par voie d'avenant à l'association « Le Lorient – Nature Vie et Environnement » et les associations « Chartrettes Nature et Environnement » et « Livry Environnement », « l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau », « le Club Connaître et Protéger la Nature », « l'Association pour la Valorisation des Espaces Naturels du Grand Voyeux », « la Ligue Française pour la Protection des Oiseaux » et « le Groupement d'Apiculture de Bréviande Intercommunal ». Pour 2021, le montant total de ces partenariats s'élèverait à 15 420 €.

L'ensemble de ces dépenses est prélevé sur les recettes issues de la taxe d'aménagement dédiée aux ENS. Enfin, au titre des chasses organisées par le Département, la Société de chasse de Livry bénéficie d'une aide de 600 €.

**LA COMMISSION PERMANENTE,**

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 13 juillet 2018, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n° 1,

VU la délibération du Conseil général n° 1/04 en date du 17 octobre 2011, instaurant sur l'ensemble du territoire départemental la taxe d'aménagement,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 en date du 29 juin 2012 portant Règlement budgétaire et financier, modifié par délibération du Conseil départemental n° 7/01 du 26 avril 2013,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/14 en date du 28 septembre 2017 relative à la politique ENS,

Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

Article 1 : d'approuver le projet de convention entre le Département de Seine-et-Marne et M. METIER, relative à l'occupation du Domaine public du secteur « Les Iles » de l'Espace Naturel Sensible du Parc de Livry tel que joint en annexe n° 1 à la présente délibération.

Article 2 : d'approuver le projet de convention entre le Département de Seine-et-Marne et Monsieur Tourte, relative à l'occupation du Domaine public de l'Espace Naturel Sensible du Marais d'Episy tel que joint en annexe n° 2 à la présente délibération.

Article 3 : d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer ces conventions au nom du Département.

**Adopté à l'unanimité**

Ont voté POUR (44) :

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI  
M. Arnaud de BELENET  
Mme Cathy BISSONNIER  
M. Ludovic BOUTILLIER qui a donné pouvoir à M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Martine BULLOT  
M. Jean-Marc CHANUSSOT  
M. Bernard COZIC  
Mme Monique DELESSARD  
M. Smaïl DJEBARA  
Mme Martine DUVERNOIS  
M. Vincent ÉBLÉ  
Mme Anne-Laure FONTBONNE  
Mme Isoline GARREAU MILLOT qui a donné pouvoir à M. Bernard COZIC  
Mme Julie GOBERT  
M. Jérôme GUYARD  
M. Yves JAUNAUX  
M. Denis JULLEMIER  
Mme Sarah LACROIX  
M. Olivier LAVENKA  
M. Jean LAVIOLETTE  
Mme Nolwenn LE BOUTER  
Mme Daisy LUCZAK qui a donné pouvoir à M. Olivier LAVENKA  
Mme Marianne MARGATÉ  
M. Olivier MORIN  
Mme Céline NETTHAVONGS  
M. Jean-François ONETO  
Mme Véronique PASQUIER  
M. Ugo PEZZETTA  
Mme Laurence PICARD qui a donné pouvoir à M. Yves JAUNAUX  
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON  
M. Brice RABASTE  
Mme Isabelle RECIO  
Mme Béatrice RUCHETON  
M. Patrick SEPTIERS  
Mme Geneviève SERT qui a donné pouvoir à M. Patrick SEPTIERS  
Mme Sandrine SOSINSKI  
M. Jean-Louis THIERIOT

Mme Virginie THOBOR  
M. Jérôme TISSERAND  
M. Xavier VANDERBISE  
Mme Véronique VEAU  
M. Franck VERNIN  
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à M. Yves JAUNAUX  
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :

Ont été ABSENTS (2) :

M. Pierre BACQUÉ  
M. Bernard CORNEILLE



Patrick SEPTIERS  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne